



*résidence privée pour personnes  
retraitées et préretraitées*

## VOCATION DE LA RÉSIDENCE

La Société en commandite Villa d'Alma s'adresse à toute personne âgée autonome et semi-autonome selon la loi, qui désire échanger et partager en se garantissant un confort et l'attention nécessaire à son bien-être.

Si une personne âgée se déplace en fauteuil roulant, il faut qu'elle soit capable de s'organiser seule pour le déplacement et à l'intérieur de son appartement.

Nous offrons les services d'assistance personnelle, exemple : la prise de médicament (voir annexe).

La limite d'accueil de la Société en commandite Villa d'Alma se fait avec l'évaluation du C.L.S.C. et ou de l'infirmière de liaison de l'hôpital et/ou le médecin traitant.

À la Société en commandite Villa d'Alma, on limite l'accueil pour les personnes qui ont des problèmes cognitifs avec risques d'errance.

**Célyne Gagnon, directrice**